



ELECTION CRPN

PRESERVER L'AVENIR DE LA CRPN PRESERVER UN REGIME PAR REPARTITION

**Participez, faites entendre votre voix, la CRPN c'est
l'affaire de tous, c'est votre affaire !**

Vous êtes sollicités pour renouveler les représentants PNC à la CRPN.

Vos élus UNAC ont besoin de vous pour préserver l'avenir de nos retraites complémentaires à la CRPN.

Pour que notre action ait une chance d'aboutir, nous aurons besoin de la mobilisation de tous, au travers de vos votes qui seront le meilleur gage de l'attachement des PNC à notre régime spécifique.

NOTRE ENGAGEMENT

Tout mettre en œuvre pour garantir aux plus jeunes d'entre nous que leurs droits à la retraite seront préservés.

Il faudra à vos élus beaucoup de détermination pour préserver notre régime de retraite par répartition car personne ne peut dire ce que seront les régimes de retraite dans 40 ou 50 ans.

C'est là que nous avons besoin de vous !

C'est en votant massivement pour élire vos représentants UNAC à la CRPN que vous permettrez de construire l'avenir de votre caisse de retraite dans laquelle le PNC aura une réelle place.

3 PNC POUR 11 SIEGES

Le PNC n'a que 3 sièges, sur 11 réservés aux affiliés, alors même que notre population représente près des 2/3 des effectifs.

Ce déséquilibre de la représentation des PNC est dénoncé depuis des années par l'UNAC, mais les Pouvoirs Publics (le gouvernement) qui exercent la tutelle de la CRPN sont jusqu'à aujourd'hui restés sourds devant notre revendication.

C'EST PARCE QUE NOUS SOMMES MINORITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUE NOUS AVONS BESOIN DU SOUTIEN DE TOUTE LA CORPORATION DES PNC POUR ÊTRE ENTENDUS.

EMPÊCHER L'EGOÏSME PNT

L'UNAC en s'opposant féroce à la dernière réforme a obligé les affiliés PNT (3 PNT AF) à rechercher l'appui des pilotes retraités mais également des représentants d'Air France pour créer une majorité et ainsi réussir à faire passer leur projet.

NOUS CONTINUERONS À NOUS OPPOSER AUX CATÉGORIES QUI CHERCHENT À S'AVANTAGER AU DÉTRIMENT DES PNC

UNE SITUATION INQUIETANTE MAIS PAS DESESPEREE

Comme les autres caisses de retraite, la CRPN souffre d'un déséquilibre entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

**+ 1 % COTISANTS
PAR AN**

**+ 3 à 4 % DE
RETRAITÉS PAR AN**

Des comptes déficitaires.

**432 MILLIONS DE
COTISATIONS**

**525 MILLIONS DE
PRESTATIONS**

**2011 : 69 MILLIONS
DE DEFICIT**

**2012 : 93 MILLIONS
DE DEFICIT**

EMPLOYEURS ET PNT MÊME COMBAT ?

Les réserves (placements mobiliers et placements immobiliers) et le résultat de ces placements a, comme chaque année été utilisé pour combler le déficit du régime.

Mais ces réserves ne sont pas éternelles, à plusieurs reprises ces dernières années il a fallu piocher dans le capital et non seulement dans le résultat des placements pour combler le déficit.

Déjà des voix se font entendre chez les pilotes Air France et chez les employeurs pour envisager un rapprochement de la CRPN avec l'AGIRC/ARRCO et surtout un rapprochement des conditions d'ouverture des droits à la retraite de la CRPN du régime commun des salariés non navigants.

Les employeurs y voient déjà des économies potentielles sur les cotisations et les pilotes y voient l'avantage de ne plus partager la CRPN avec les PNC.

Nous pensons qu'il faut préserver une caisse autonome spécifique aux navigants.

3

OBJECTIFS

**GARANTIR UNE RETRAITE
AUX PLUS JEUNES.**

**CONSERVER UNE RETRAITE
PAR REPARTITION.**

CONSERVER UN REGIME PN.

**AIDEZ NOUS À
ATTEINDRE CES
OBJECTIFS EN
VOTANT POUR
LA LISTE UNAC**